

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 16 mai 2022

La santé des chevaux au cœur d'une nouvelle unité mixte technologique

L'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) et l'Anses ont créé une unité mixte technologique (UMT) pour renforcer leurs activités de recherche communes sur la santé des chevaux. Son activité comportera trois axes principaux : le recensement des équidés et le suivi de leur mortalité, plusieurs risques associés aux parasites et aux pathogènes présents dans l'environnement des chevaux, et les maladies infectieuses en lien avec la reproduction.

L'UMT SABOT (Santé et bien-être des équidés - organisation et traçabilité de la filière) vise à améliorer les connaissances sur certains risques sanitaires et pathologies affectant la filière équine. Créée début 2022 pour une durée de cinq ans, elle sera structurée autour de projets de recherche, menés conjointement par l'Anses et l'IFCE. Certains de ces projets ont déjà débuté, d'autres sont encore à l'étude.

Des partenaires de longue date

« L'IFCE et l'Anses entretiennent des liens forts depuis de nombreuses années, explique José-Carlos Valle-Casuso, responsable de l'UMT SABOT et chef de l'unité PhEED (Physiopathologie et épidémiologie des maladies équines) du laboratoire de Santé animale de l'Anses. Les axes de recherche de l'UMT s'inscrivent dans la continuité des actions communes déjà menées. » Ainsi, les deux organisations collaborent déjà sur la santé des chevaux reproducteurs ou pour gérer les foyers de maladies réglementées transmissibles lors de la reproduction.

L'UMT sera basée en Normandie, au sein des locaux de l'Anses de Goustranville. Le site du Pin de l'IFCE mettra également à disposition des équidés, des installations équestres et un centre de reproduction.

Suivi de la population équine, parasites et maladies infectieuses de la reproduction

La prévention des maladies commence par une bonne connaissance de la population française d'équidés. Or sa taille, sa composition et sa répartition géographique sont mal connues à ce jour. Le premier axe de recherche a donc pour objectif d'améliorer la traçabilité des chevaux et la surveillance de leur mortalité, en s'appuyant sur les bases de données et les systèmes de suivis déjà existants.

Le deuxième axe, dédié aux risques liés à l'environnement, comprend deux volets. Le premier est consacré aux parasites, avec pour objectif de diminuer l'utilisation de produits antiparasitaires. Ceci passe à la fois par la prévention des infestations par des parasites digestifs et par un meilleur ciblage des chevaux devant être vermifugés. Limiter l'utilisation des antiparasitaires permet d'éviter l'apparition de résistances et la dissémination de résidus dans l'environnement.

Le second volet s'intéresse aux bioaérosols, des particules qui peuvent contenir des bactéries et des champignons pathogènes. Ceux-ci contribuent à la diffusion de certaines pathologies équines et peuvent également avoir des conséquences sur la santé humaine. L'objectif est de mesurer les niveaux d'exposition des chevaux, des cavaliers et des professionnels du milieu hippique pour repérer les situations les plus à risque.

Enfin, le dernier axe de l'UMT étudie les maladies infectieuses liées à la reproduction. Il s'agit de mieux surveiller et prévenir les maladies sexuellement transmissibles, celles à l'origine d'avortements et les anomalies génétiques.

Les différentes recherches de l'UMT bénéficieront à l'ensemble de la filière équine, avec une diffusion rapide des résultats aux professionnels.

Contacts presse

ANSES

01 49 77 13 77 - 01 49 77 22 26

presse@anses.fr

IFCE

07 63 04 48 08

annesophie.azzos@ifce.fr

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)

apporte aux décideurs publics les repères scientifiques nécessaires pour protéger la santé de l'Homme et de l'environnement contre les risques sanitaires. Elle étudie, évalue et surveille l'ensemble des risques chimiques, microbiologiques et physiques auxquels les Hommes, les animaux et les végétaux sont exposés, et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères en charge de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du travail et de la consommation.

L'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) est l'opérateur public pour accompagner la professionnalisation de la filière équine. Il est né de la fusion, en 2010, de deux entités : les Haras nationaux et le Cadre noir de Saumur. Il est placé sous la double tutelle des ministères chargés de l'agriculture et des sports.

L'IFCE est reconnu comme l'institut technique de référence au service des acteurs de la filière équine. Ses domaines sont la production, la valorisation des savoirs relatifs aux équidés et leurs différents usages dans toutes ses dimensions : génétiques, agricoles, environnementales, économiques, sociales, sportives, de loisir et bien-être animal.